



# Le conseil de développement se renouvelle

Le conseil de développement du Pays de Ploërmel invite la population à « intégrer cette instance de démocratie participative ».

Créé en 2001 dans le Pays de Ploërmel, le conseil de développement est une instance qui représente les milieux économiques, sociaux, culturels, scientifiques, environnementaux et associatifs du territoire. « **C'est un lieu d'expression et de dialogue entre des personnes bénévoles d'horizons très divers, sans mandat politique, qui expriment leurs idées, les mettent en débat et imaginent des projets au profit du territoire et de ses habitants.** »

## Candidatures citoyennes

Un conseil constitué de 36 personnes et réparti en trois groupes. Le collège des représentants de la société civile organisée (chambres de commerces, missions locales, associations), un collège de personnes qualifiées nommées par le Pays de Ploërmel et un collège de citoyens.

Les trois collèges vont être prochainement renouvelés avec certaines conditions : parité femmes/hommes, représentation de toutes les classes d'âge et répartition territoriale la plus uniforme possible.

Pour le collège des citoyens volontaires, Michel Bessonneau, le président du conseil, lance un appel. « **Le renouvellement de ce collège est ouvert à candidature citoyenne. Le choix sera fait après avoir pris connaissance des motivations des candidats.** »

Chaque candidat doit postuler avant le 6 avril 2021. Pour plus d'informations, contacter par mail Marjolaine Pondard, animatrice du Conseil de développement : [m.pondard@pays-ploermel.fr](mailto:m.pondard@pays-ploermel.fr)

Raphaël LAURENT.



De gauche à droite, Marjolaine Pondard, animatrice au conseil, Gaëlle Berthevas, présidente du Pôle d'équilibre territorial et rural, et Michel Bessonneau, président du conseil du développement. Ouest-France